

Département

BAS-RHIN

Arrondissement

HAGUENAU WISSEMBOURG



Nombre de conseillers élus : 23

Conseillers en fonction : 23

Conseillers présents ou représentés : 20

Convocation du 27 février 2026

COMMUNE DE KILSTETT

EXTRAIT DU PROCES VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Sous la présidence de Monsieur Francis LAAS, Maire

SEANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2026

Les Adjointes au Maire

Mme Rosita KAISER, M. Olivier SIEGEL, Mme Simone BAUER, M. Alain KISTNER, M. Jean-Philippe LIENHARD.

Les membres du Conseil municipal

M. Olivier MEYER, conseiller municipal délégué, M. Matthieu AIROLDI, M. Yves FETIQUE, Mme Christine ZINCK, Mme Valérie BRUN, Madame Esther GREINER, Mme Francine HUMMEL, Mme Johanne VIEZZI, Mme Audrey KRIEGER, M. Lionel WINTER.

Absents excusés

Mme Elodie ENNESSER.

Mme Monique RUDOLF donne procuration à Mme Rosita KAISER.

M. Léopold HACQUARD donne procuration à M. Yves FETIQUE.

M. Julien MORITZ donne procuration à M. Olivier SIEGEL.

Mme Cathie MANTZ donne procuration à Mme Christine ZINCK.

Mme Francine HUMMEL donne procuration à Mme Audrey KRIEGER.

Absents :

Mme Evelyn SCHMITTER, M. Christophe ADAM.

26/14 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FEVRIER 2026.

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 3 février 2026 a été soumis à l'examen de l'assemblée.

Aucune observation ni remarque n'ayant été formulée, Monsieur le Maire a proposé au Conseil municipal d'approuver ledit procès-verbal sans modification.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-15 et suivants ;

VU Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 3 février 2026, soumis à l'approbation des membres de l'assemblée.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE D'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 3 février 2026 tel qu'il a été présenté.

CHARGE Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme.

Kilstett, le 9 mars 2026

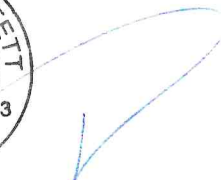
La secrétaire de séance,



Rosita KAISER



Le Maire,



Francis LAAS